

CHARTRE DE BIENTRAITANCE / BIENVEILLANCE

*Cette chartre a pour projet de promouvoir le mieux être des résidents,
tout en donnant aux soignants un cadre de travail serein et motivant*

I. RESPECT DES REGLES GENERALES D'INTIMITE ET DE COURTOISIE

1. Toujours frapper à la porte avant d'entrer dans la chambre
2. Respecter les règles de politesse et de courtoisie habituellement en usage
3. Respecter l'intimité pendant la toilette

II. RESPECT INDIVIDUEL

1. Adapter les soins et y consacrer un temps en accord avec le rythme du résident
2. Expliquer au résident ce qu'on va faire, puis ce que l'on fait quand on le fait
3. Respecter les habitudes de vie du résident. Individualiser les soins et l'accompagnement
4. Assurer les soins nécessaires aux besoins vitaux et au confort du résident
5. Prendre en compte les douleurs physiques, tant sur le plan psychologique, que sur le plan médical
6. Respecter la liberté d'aller et venir dans les limites du respect des règles de sécurité

III. RECONNAISSANCE DE CE QUI EST EXPRIME

1. Accompagner l'expression tout en respectant la confidentialité
2. Ecouter les souhaits exprimés par le résident et les satisfaire dans la mesure du possible
3. Faire preuve de considération et de reconnaissance
4. Ne porter aucun jugement, ni envers le résident, ni envers ses proches
5. Accompagner les proches dans ce qu'ils expriment

IV. QUALITE DE LA VIE SOCIALE

1. Favoriser le lien du résident avec la société et avec ses proches
2. Répondre au besoin de communication et d'épanouissement du résident
3. Proposer au résident un espace de vie adapté, convivial et de qualité
4. Respecter les convictions du résident

V. AUTONOMIE

1. Favoriser l'autonomie du résident en toute sécurité
2. Eviter de faire à la place du résident ce qu'il peut faire lui-même

*Etre bientraitant, c'est vivre dans un milieu qui implique de la part de tous,
encadrement, médecins, intervenants, familles, résidents, un respect mutuel dans
une communication faite de confiance, de tolérance et d'écoute.*